

Image not found or type unknown



certificat utilité en amont du brevet

Par **lord byron**, le **01/06/2019** à **00:15**

bonjour

ai vu cela sur un site d'avocats: utiliser le CU en amont d'un dépôt de brevet !

Pourtant, s il y a CU avant le dépôt de brevet, l invention est révélée... Alors ?

Merci